



# PDAC



# INFO



Bulletin d'information du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale

LA BOURSE AGRICOLE N°31 JUILLET - AOÛT 2023

## Le FIED met à l'honneur une bénéficiaire du PDAC



P. 7

**10<sup>e</sup> session du Comité de Pilotage du PDAC**

P. 2

L'application Congo Bilanga pour les acteurs agropastoraux et halieutiques



SUIVEZ RADIO RURALE:  
ENYELLÉ SUR 98.5 FM  
BRAZZAVILLE SUR 100.7 FM  
OWANDO SUR 100.5  
ETOUMBI SUR 94.9  
LOUTETE SUR 89.3



### ÉDITORIAL

## Le Congolais nourrit le Congolais : la République du Congo à l'ère de l'agriculture commerciale

Le pays n'a pas toujours été l'importateur net des produits alimentaires qu'il est devenu et qui est vilipendé par ses propres filles et fils, nuit et jour, y compris par ceux qui devraient y apporter la solution. La situation se présente comme si c'était aux étrangers de développer l'agriculture au Congo. Pourtant, à une époque pas encore révolue, l'Etat soutenait fortement l'agriculture en assurant depuis les villages et sur place la commercialisation des produits agricoles. A cette époque, l'agriculteur était respecté, notamment grâce à la présence permanente des moniteurs agricoles, comme l'étaient aussi les agents de

la RNTP, de ONCPA, de l'OCC, de l'OCV, de l'OCT, de la RNPC et d'Agricongo... C'était déjà l'agriculture commerciale, en vrai. Celle-ci n'est donc ni une nouveauté, ni une panacée. En effet, la rente pétrolière ayant réduit tous les efforts d'appui au secteur rural, un des effets de la maladie hollandaise, les agriculteurs ont été simplement abandonnés à leur propre sort : leurs étangs de pisciculture ont séché, leurs élevages ont fermé, leurs plantations se sont reboisées... Malgré tout, quelques efforts sont faits régulièrement çà et là, soit par l'administration, soit par les partenaires au développement, soit encore par quelques acteurs privés

individuels ou en groupes (coopératives, groupements). Ces efforts certes louables demeurent insuffisants. En réalité, l'agriculture ne demande pas de slogan mais un vrai programme de transformation soutenu sur 20-30 ans. Autrement, année après année, nous continuerons à critiquer notre propre pays, oubliant que le pays c'est aussi l'ensemble de ses filles et fils. Pour ainsi dire que chacun fasse le peu qu'il peut comme le font déjà les près de 15 000 bénéficiaires du fonds à coûts partagés du PDAC, pour que le congolais nourrisse le congolais □

Isidore Ondoki,  
Coordonnateur National du PDAC

# 10<sup>e</sup> session du Comité de Pilotage du PDAC



Pascal Robin Ongoka, 1<sup>er</sup> vice-président du Comité de pilotage

**L**E COMITÉ DE PILOTAGE DU PDAC S'EST RÉUNI, EN SA 10ÈME SESSION, LE 9 AOÛT 2023. Cette réunion a évalué l'état d'exécution du plan de travail et budget annuel (PTBA) 2023 adopté à la 9<sup>e</sup> session tenue le 27 décembre 2022, à Brazzaville. Les échanges sur le cadre de résultat ont montré que le PDAC a réalisé de grands efforts vers l'atteinte de son objectif de développement. A l'exception de l'indicateur relatif aux statistiques agricoles non encore atteint du fait de la lenteur de la mise en œuvre du Système Permanent Intégré des Statistiques Agricoles (SPISA), avec l'appui technique et opérationnel de la FAO, les autres indicateurs ont été soit atteints soit dépassés. Cela peut se constater par les effets et impacts déjà perceptibles du projet dans des zones de mise en œuvre. Le point culminant de cette réunion était le réajustement du PTBA 2023. Son exécution à mi-parcours de l'année a été estimée à



Les participants au comité de pilotage

environ 50%. Cela est considéré comme faible, à quelques mois de la clôture du projet. Cette faiblesse s'explique par plusieurs raisons, notamment, le retard dans le financement des plans d'affaires de résilience, la lenteur dans l'exécution

des marchés des travaux en cours (centre agropastoral de Tandou-Binzé, banque de gènes, centre d'insémination artificielle, travaux confortatifs des pistes de desserte rurale...). Les membres du Comité de pilotage ont adopté le PTBA

2023 réajusté à la somme de 11 514 858 220 FCFA dont 9 329 684 479 F CFA FCFA d'investissement et 2 185 173 741 FCFA de fonctionnement, soit une augmentation de 8% par rapport au PTBA 2023 adopté le 27 décembre 2022 □

## PDAC INFO

**Directeur de publication:** Isidore Ondoki

**Rédacteur en chef:** Aksil Goma Ganga

**Collaboration rédactionnelle:** Ella Bamona, Robert Bayonne, Cendrine Ngoma Makouta, Lezin Eustache Motsara, Sandra Antonia Da Costa, Lionel Douhi Doumdo, Sylverstre

Boudzoumou

**Adresse:** Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Brazzaville

**Téléphone:** 00242 06 858 88 88

**E-mail:** pdacmaep@gmail.com

**Site internet:** www.pdacmaep.cg

# Le secteur agricole sera bientôt doté des lois et règlements



*Les participants à l'atelier de finalisation des avant-projets de loi du secteur agricole, à Kinkala*

**L'**AGRICULTURE AU SENS LARGE, CONSIDÉRÉE DANS LE PND 2022-2026 COMME L'UN DES AXES MOTEURS DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO, N'EST PRESQUE PAS RÉGLEMENTÉE. Exception faite du sous-secteur de la pêche maritime, tous les autres sont dépourvus de lois ou de règlements, au point où on se réfère même encore parfois aux *oukaz* coloniaux. Toutefois, les autorités y travaillent depuis un moment. Le 1<sup>er</sup> Forum sur l'agriculture, l'élevage et la pêche (18-20 avril 2018) avait comme, entre autres résultats, plusieurs avant-projets de textes législatifs et

réglementaires. A ce jour, seulement les lois relatives à la création de l'Agence Nationale de Développement de l'Agriculture et de l'Élevage et à la création de l'Agence Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture ont été promulguées (mars 2020). Les avant-projets de loi sur la pêche, l'agriculture et l'élevage sont en bonne voie d'adoption (nous l'espérons), après leur actualisation récemment à Brazzaville et à Kinkala, à la demande de Monsieur Paul Valentin Ngobo, Ministre chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier du PDAC. C'est dans ce cadre que la salle polyvalente Matsoua de la Préfecture du Pool, à Kinkala, a accueilli, du 30 juin au 6

juillet 2023, les travaux de finalisation des avant-projets de loi relatifs à l'agriculture, aux pesticides, à la protection des végétaux et aux semences végétales. Les travaux ont été conduits par M. Blaise Nyete, Conseiller du Premier Ministre, Chef du Département Agriculture, Ressources Halieutiques et Développement Rural. L'atelier a connu la participation de 23 cadres des ministères en charge de l'agriculture, des affaires foncières, du commerce, de l'environnement, de la Primature et du PDAC. Il reste que ces avant-projets de loi et de règlements suivent le cours de leur adoption et publication pour que la gouvernance du secteur agricole soit renforcée ☐

## Pensée du mois de juillet 2023

« *Quand on suit un serpent, on apprend à mordre* ».

[ Proverbe malgache ]

# Les acteurs agropastoraux formés à la lutte contre le VIH/SIDA



Sensibilisation sur le VIH/SIDA à Ngo



Sensibilisation sur le VIH/SIDA à Mayéyé

**L**A MISE EN ŒUVRE DES MICROPROJETS FINANCÉS PAR LE PDAC MOBILISE une main d'œuvre assez importante. Les conventions de financement entre le PDAC et ses bénéficiaires prévoient, entre autres, le renforcement des capacités techniques des acteurs, mais aussi en gestion coopérative, sauvegardes environnementales et sociales, passation des marchés communautaires, suivi et évaluation. Dans ce cadre, en juin et juillet 2023, avec l'appui de l'Association Monde Action (AMA), une sensibilisation a été menée sur l'ensemble du territoire national. Une équipe de 24 personnes a été déployée dans les 12 départements administratifs de la République du Congo et a sensibilisé plus de 1000 acteurs agropastoraux et halieutiques représentant 600 groupements et coopératives sur les 1134 soutenus par le PDAC. Dans toutes les localités, les habitants non bénéficiaires ont aussi participé à la sensibilisation, augmentant ainsi le nombre des bénéficiaires directs du PDAC. Les acteurs agropastoraux et halieutiques ont été sensibilisés sur les IST, le VIH/SIDA, les violences sexuelles basées sur le genre. A cela s'ajoutent depuis l'année 2000, la prévention contre la Covid-19. Les participants ont été invités à plus de responsabilité dans la lutte contre le VIH/SIDA et à se faire dépister pour la prise en charge rapide des personnes contaminées et la limitation de la propagation du virus. Ils ont été invités à dénoncer toute forme de violence sur les femmes, les enfants et les autres personnes vulnérables □

**ENSAF**

# Actualisation des programmes de formation des ingénieurs agronomes



Photo de famille à l'atelier d'actualisation des programmes de formation de l'ENSAF

**D**EPUIS SA MISE EN VIGUEUR LE 30 AVRIL 2018, LE PDAC A COLLABORÉ ÉTROITEMENT AVEC L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'AGRONOMIE ET DE FORESTERIE (ENSAF). Après l'installation d'une ferme école (bacs de pisciculture, bacs de cultures hors sol, élevage porcin et avicole, réhabilitation de l'amphithéâtre et de quelques bâtiments administratifs), et à quelque mois de sa clôture, le PDAC vient d'assister l'ENSAF, du 17 au 23 juillet 2023, dans l'auto-évaluation des maquettes des programmes de formation des étudiants. Conduits par son directeur, le Professeur Parisse Akouango, 27 enseignants ont pris

part aux travaux de cet atelier, à Elonda, à Kintélé. En tant que membre du Réseau des Institutions de Formation et de Recherches internationales, l'ENSAF se doit de réviser ses enseignements tous les 10 ans, pour qu'ils répondent aux besoins du monde de l'emploi dans les domaines agricole, forestier et environnemental. Suite aux enquêtes internes préalablement réalisées, les participants ont été répartis en 4 ateliers thématiques. Chaque atelier a examiné les programmes actuels et proposé des réformes nécessaires. Les propositions thématiques ont été validées en plénières. Elles concernent notamment les nouveaux parcours de Licence et de Master. Quatre nouvelles licences ont été créées : forêt et environ-

nement, production aquacole, pêches et pisciculture, faune et gestion des aires protégées, agronomie et environnement. Six nouveaux parcours de Master ont été créés : phytotechnie tropicale et défense des cultures, agronomie et environnement, productions aquacoles, pêches et pisciculture, gouvernance forestière, agroéconomie, faune et gestion des aires protégées. Les parcours existants ont été améliorés. Conformément aux orientations du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur, les nouveaux programmes ainsi proposés entreront en vigueur après leur validation par le Conseil Technique et par le Comité de Direction de l'Université Marien Nguabi □

## Pensée du mois août 2023

« Quand il n'y a pas de voie, on rebrousse chemin ».

[ Henri Djombo in  
Les bruits du couloir ]

# Le PDAC à Ntokou, Mayoko et Mbinda

**A**NTOKOU, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE, le PDAC finance 7 plans d'affaires dont 3 de pêche et 4 de manioc associé au maïs, pour un coût total de 53 744 971 FCFA. Quatre groupements des plans d'affaires de manioc ont emblavé 12 ha. A ce jour, ces groupements ont déjà réalisé un chiffre d'affaires d'environ 7 400 000 FCFA. Les 3 groupements de pêche ont quant à eux déjà réalisé un chiffre d'affaires de plus de 20 000 000 FCFA. Ces groupements de pêche ont ajouté désormais l'activité de production de manioc. A noter que les financements octroyés aux groupements de pêche ont donné la possibilité aux acteurs de se procurer les nouveaux armements (filets, hameçons...), d'acquérir des pirogues, des hors-bords, voire des congélateurs et groupes électrogènes. Ce qui constitue un réel investissement pour ces acteurs de Ntokou.

**A MAYOKO**, dans le département du Niari, le PDAC a financé 5 plans d'affaires (manioc, banane, porc et pisciculture), pour un montant total de 39.327.800 FCFA. Les groupements de production de manioc ont emblavé 15 ha. Ils ont récolté à ce jour 44 tonnes de manioc, pour un chiffre d'affaires de 4 000 000 FCFA. Le bénéficiaire du plan d'affaires de pisciculture a réalisé 30 étangs sur une superficie de 2 ha. L'ensemencement des étangs a été fait en mars 2023, pour une quantité d'alevin de 6000. L'élevage de porc est en développement, malgré les difficultés de l'aliment de bétail. Toutefois, un chiffre d'affaires de 1 000 000 FCFA a déjà été réalisé. La culture de banane plantain est faite sur une superficie de 5 ha. Les ventes ont commencé. 1784 régimes (environ 3,5 tonnes) ont déjà été vendus, pour un chiffre d'affaires de près de 2 millions FCFA.

**A MBINDA**, dans le département du Niari, 5 plans d'affaires sont soutenus dont 2 de manioc, 1 d'élevage ovin et 2 de pisciculture, pour un montant total de 54 267 933 FCFA. Les plans d'affaires de manioc ont réalisé une récolte d'environ 94 tonnes de tubercules sur une superficie de 6 ha, qui a engendré un chiffre d'affaires de 8 600 000 FCFA. Les activités de pisciculture et d'élevage ovin se développent et pourront aussi générer des revenus aux bénéficiaires, même après la clôture du projet. Qu'ils soient dans la Cuvette ou dans le Niari, les bénéficiaires du fonds à coûts partagés du PDAC sont des combattants de développement qui prouvent chaque fois qu'une occasion leur est donnée de s'exprimer l'amour du congolais dans le travail agricole. □



Site de pêche du groupement Akoko, Ntokou



Groupement Agromisa, Mbinda



Groupement Sala Sambila, Ntokou

## Le FIED met à l'honneur une bénéficiaire du PDAC

**B**RAZZAVILLE A  
ABRITÉ DU 31 JUIL-  
LET AU 5 AOÛT  
2023, la 12<sup>e</sup> édition du  
Forum International des Femmes  
Entreprenantes et Dynamiques  
(FIED). L'édition de cette année



*Mme Djo Aimée Blanche  
recevant le trophée du mérite  
au FIED*

a réuni une centaine des femmes venues d'une vingtaine de pays du monde. L'entrepreneuriat des femmes africaines en général et des congolaises en particulier a été célébré, sous le signe du « Made in Africa ». Plusieurs PME et coopératives dirigées par des femmes ont été mises à l'honneur, parmi elles, La Grace de Dieu de Makoua, dont Madame Djo Aimée Blanche est la présidente. Cette coopérative réalise depuis trois ans d'excellents résultats dans l'élevage de poules pondeuses à Makoua (département de la Cuvette). Un plan d'affaires qui a bénéficié d'un appui financier de 19 millions de FCFA de la part du PDAC, pour la construction d'un nouveau poulailler, l'achat des poussins d'un jour et de l'aliment de bétail. Grâce à cet appui, cette coopérative a progressivement amélioré ses rendements. La



*Mme Djo Aimée Blanche félicitée par Madame Antoinette Sassou-N'Guesso*

ferme avicole produit plus de 800 œufs par jour, contre 200 œufs avant la subvention du PDAC. Une productivité qui a notamment favorisé la baisse considérable du coût de l'œuf à Makoua et dans les districts environnants,

jusqu'à la Cuvette-Ouest. Cette réussite a retenu l'attention du jury du FIED réuni à Brazzaville sous la Présidence de Madame Antoinette Sassou N'Guesso, qui a décerné à Madame Djo Aimée Blanche, présidente de La Grace

de Dieu de Makoua, le trophée du mérite pour son dynamisme. Cette distinction peut s'inscrire pleinement parmi les grands succès du PDAC, en rapport avec l'objectif de développement du projet □

## Les bénéficiaires du centre agropastoral de Tandou Binzézé formés à l'entrepreneuriat agricole

**L**E PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) procède actuellement aux travaux de finalisation du centre agropastoral de Tandou Binzézé (CATB), à Tchiamba-Nzassi, département de Pointe-Noire. Ce centre situé Bikondolo abritera bientôt les activités d'élevage porcin, de fabrication de l'aliment de bétail et de maraîchage. Le CATB est un complexe constitué des parcelles de maraîchage, d'un point de captage d'eau, d'un forage, des bâtiments d'élevage porcin, d'une provenderie, des bâtiments administratifs, des magasins de stockage, des blocs sanitaires et d'un hall de vente. Plus de 100 bénéficiaires y ont déjà été installés. Ces bénéficiaires sont issus de 14 groupements et coopératives, dont 7 groupements des maraîchers, 6 groupements d'éleveurs de porcs et 1 groupement de provendiers. Prélude au lancement officiel des activités du CATB par le Ministère de l'Agricul-

ture, de l'Élevage et de la Pêche et le Conseil Départemental et Municipal de Pointe-Noire, les acteurs agropastoraux et halieutiques viennent de bénéficier d'un renforcement de leurs capacités en gestion coopérative, sauvegardes environnementales et sociales, et surtout en itinéraire technique de maraîchage, de l'élevage porcin et de fabrication d'aliment de bétail. Pendant 8 jours, cette formation a été assurée par les experts du Ministère de l'Agriculture et du PDAC ainsi que par des représentants des producteurs. Des questions théoriques et pratiques ont été passées en revue, grâce, entre autres, à la volonté des participants et leur courage à travailler dans la production maraîchère et porcine. A la fin de la formation, les participants ont reçu des certificats. A terme, le CATB créera plusieurs emplois directs et indirects et participera à l'augmentation de l'offre de nourriture pour la ville de Pointe-Noire, voire d'autres villes de la République du Congo □



*Les participants à la formation sur l'entrepreneuriat agricole*



*Travaux pratiques sur le maraîchage*



*Photo de famille et réception des certificats*

## AGRI STOCK EXCHANGE : LE POIVRON

Le poivron a été sélectionné en juillet et août. Les coûts dans les centres de commercialisation se présentent comme suit :

Localité	Poids	Prix poivron	Prix moyen poivron
	KG	(FCFA)	(FCFA)
Brazzaville	1	1000	
Ngabé	1	1000	
Ignié	1	1000	
Boko	1	800	
Kinkala	1	1000	1400
Pointe-Noire	1	1750	
Nkayi	1	1500	
Ouessou	1	1500	
Impfondo	1	1000	
Oyo	1	1600	
Ngo	1	2000	
Makoua	1	2500	



Le poivron est cultivé par plusieurs bénéficiaires du PDAC qui exercent dans le maraichage, comme cela est présenté dans le tableau ci-contre :

Nom du promoteur	Département	Localité	Téléphone	Nom du promoteur	Département	Localité	Téléphone
Coopérative Lebango	Cuvette	Makoua	06 618 83 40	Coopérative Agricole de l'Île Mbamou			06 413 36 36
Groupement les Maraichers d'Oyo		Oyo	06 529 63 57	Groupement la Solution			
Groupement Akongo Système	Plateaux	Ollombo	06 495 55 50	Groupement Mbongo Mpassi			06 448 33 89
Groupement des Agriculteurs du Village Imbouri		Ngo	06 660 07 37	Groupement Dans l'Amour l'Autre Est Premier			
Groupement des Maraichers et Eleveurs de Moutoh	Pool	Ignié	06 850 34 82	Groupement Nzaou			06 666 40 98
Coopérative Synergy Group				06 656 16 80/		SOCAIM	Bouenza
Coopérative Agro Business Eloumbo			05 556 16 80	Groupement Kouvounakana Vé			06 815 81 17
Coopérative Sala Bio			06 959 00 78/	Groupement la Volonté			06 657 60 51
Coopérative Agricole de Nganbangoué			06 431 15 29	Groupement Zolo-Bantou			06 421 01 38
Coopérative Sion			06 951 83 51	Groupement Shaloom			06 421 77 83
Coopérative COFEMKI			06 526 77 37	Groupement Béto Zolana	Niari	Dolisie	06 676 57 70/
Coopérative Sala Zingu Kia Muntu			06 698 87 18/	Groupement Agri Patience			
Groupement Nkoma			05 537 22 80	Groupement Agri Espoir			06 909 90 05/
Groupement Lozi de Boko			06 811 54 18/	Groupement Coop Made			04 418 53 71
Groupement Tussimbana			05 782 59 55	Groupement Unité des Jeunes Producteurs en Maraichage			05 542 92 21
Coopérative pour le Développement Agropastoral des Jeunes de Boko			05 728 93 96	Groupement Chateau Agro de Mossendjo		Louvakou	05 521 01 01/
Coopérative GIEC de Mbidi			06 975 87 08	Groupement Belle Houe			06 925 69 56
Coopérative des Jeunes Maraichers Voka			06 623 85 52	Société Agri Sembé	Kouilou	Loango	06 800 36 00/
Groupement les Huit Zoulou Mongo			05 513 86 13	Coopérative des Maraichers de culture vert et Vente Coopérative Koupodé			
Groupement Nsalassani			05 042 05 35	Coopérative Agro pastorale Enfants Régina		Sintou Kola	06 684 06 72
Groupement Toma			05 545 53 36	Coopérative Agricole de Nanga		Madingo Kayes	05 544 11 67/
Coopérative des Maraichers de Boko			06 637 99 02	Coopérative Afrique			06 882 17 56
Groupement Terre et Vie			06 958 83 73	Coopérative des Maraichers	Pointe-Noire	Mongo Mpoukou	05 561 94 37/
Groupement Champ Ecole Paysan			06 824 29 23	Coopérative Révélation Eclairé			
Groupement Le Fagot			06 637 99 02	Coopérative Land Green			06 646 12 41/
Groupement Femmes Rurales de Ngamboulou			06 916 91 43	Groupement Blessed Believers			06 897 69 13
Pool Louingui			06 972 71 11/	Coopérative Auto Suffisance Alimentaire			06 631 13 46/
Groupement Les Producteurs de Bananiers			05 021 77 77	Coopérative Kiminu Mu Nsengo			05 378 37 45
Société Mamb Services			06 861 94 61/	Coopérative Agro pastorale Le Rocher			06 643 77 17/
Groupement Gelcom			06 934 64 79	Groupement Terre Agréable			05 510 16 29
Groupement Louaya			06 939 23 55	Coopérative Terre Bénie			05 027 31 42
Groupement Agricole Providence	Brazzaville	Madibou	05 500 19 39	Coopérative John Sharit			05 318 30 85/
Coopérative des Maraichers Agri espoir				06 992 1200			05 659 68 63
Groupement des Maraichers Bouké Bouké			06 681 74 50				05 014 60 68/
Groupement Coopératif des Maraichers du 6 mars			06 667 81 07				06 672 51 72
Coopemard			04 481 80 56/				04 491 69 92/
Coopérative des Maraichers de Wayako			06 852 81 44				06 960 42 45
Coopérative des Maraichers Bouesso			05 500 19 39				05 392 45 45/
Coop EDEN			06 817 55 69				06 844 03 00
Groupement Intégré			06 663 66 72				05 553 18 97/
			06 920 65 10				06 665 25 76
			06 675 84 43				